

DÉCLARATION DES ÉLU-E-S ET RS DE LA CGT PE BZH

Le taux d'incidence explose en dépassant, au niveau national, les 1700 cas positifs pour 100 000 habitant-e-s. Les admissions dans les services d'urgence et dans les services de réanimations progressent tous les jours.

Pourtant, les dernières mesures annoncées pour faire face à l'épidémie confirment la priorité donnée aux intérêts du capital, fut-ce au prix de la santé des travailleur-euse-s dit-e-s de première et deuxième lignes. Et ce, alors qu'elles-ils attendent toujours la reconnaissance salariale si souvent promise ces deux dernières années.

Au motif de la priorité donnée à la bonne marche de l'économie, la transformation du passe sanitaire en passe vaccinal fait peser de nouvelles contraintes sur les salarié-e-s et publics, en particulier dans les transports, la culture, le spectacle, la restauration.

Comme l'a avoué le ministre de la Santé, le passage du passe sanitaire au passe vaccinal constitue une "forme déguisée d'obligation vaccinale". Avec l'ensemble des mesures contradictoires prises par le gouvernement, cette obligation non assumée est contreproductive car elle entretient le doute, la défiance et la division.

L'impasse continue d'être faite sur l'accompagnement social des plus précaires et des plus fragiles, qui sont aujourd'hui les plus éloigné-e-s de la prévention et de la vaccination.

En anticipant une réduction des durées de mise à l'isolement comme le demande avec insistance le patronat, le gouvernement privilégie là encore clairement la bonne marche de l'économie, envisageant ainsi de faire courir des risques potentiels s'agissant de la santé des salarié-e-s et plus globalement de la population.

Alors qu'il persiste à refuser de donner un cadre réglementé au télétravail dans le secteur privé, le gouvernement feint de le généraliser pour s'en remettre le plus souvent, dans les faits, à la seule bonne volonté patronale.

En ne levant pas la suspension de soignant-e-s non vacciné-e-s alors même que la possibilité est ouverte de faire travailler des personnels de santé infectés mais asymptomatiques, le gouvernement démontre jusqu'à l'absurde le caractère idéologique de sa politique, au détriment de l'intérêt général.

L'hôpital public et ses personnels de même que la médecine du travail restent les parents pauvres de la gestion gouvernementale de la crise.

L'extension prévue dans le projet de loi des pouvoirs de contrôle d'identité au-delà des forces de l'ordre constitue une nouvelle atteinte forte aux libertés individuelles et un précédent grave au plan démocratique.

La Direction Générale de Pôle emploi, comme à son habitude, suit scrupuleusement cette ligne mortifère du gouvernement. Ce qui est vrai pour les personnels, l'est tout autant pour les usager-ère-s.

La note RH V18, pas plus que les précédentes, ne prend la mesure du caractère exceptionnel de la situation.

En revenant sur une organisation de type PRA2 aménagé et en refusant de mettre en pause les différents « plans d'action, commandes gouvernementales et déploiements de

projets divers et variés », la Direction Générale ne respecte pas son obligation de santé et de sécurité vis-à-vis des agent-e-s et des privé-e-s d'emploi.

La CGT l'affirme une fois de plus, un Plan de Continuité de l'Activité s'impose plus que jamais.

Il est indispensable **d'adapter notre organisation du travail en sériant nos activités** (de prioritaires à secondaires) pour assurer la santé et la sécurité des agent-e-s comme des usager-ère-s :

- Toutes les actions collectives à destination des privé-e-s d'emploi et/ou des agent-es, que ce soit au sein des sites ou dans d'autres lieux doivent être suspendues dans la période.
- La Direction doit garantir la protection des agent-e-s vivant avec une personne fragile, si besoin avec un 100% télétravail des agent-e-s concerné-e-s.
- La mise en place d'ABAP pour les gardes d'enfants, suite à un cas positif, cas contact ou fermeture de classe par exemple, ne peut se limiter aux conditions matérielles du télétravail. Les agent-e-s ne doivent pas avoir à choisir entre « faire leur métier correctement » et assurer la sécurité de leurs enfants.
- La Direction Générale et doit aussi réaliser tous les aménagements nécessaires pour assurer la protection des salariés tels que l'installation de capteurs de CO2. Et à ce titre, la direction régionale le doit également.
- La fourniture de masques FFP2 pour les activités réalisées en présentiel doit être effectuée.
- Le maintien, tel quel, de l'activité des **Volontaires en Services Civiques** est inacceptable alors même que ces jeunes sont en première ligne, sans possibilité de respecter et/ou faire respecter la distanciation physique et les gestes barrières tels que préconisé. **Leur présence dans nos locaux doit donc être suspendue avec maintien de leur rémunération**.

A l'évidence, pour la CGT, la situation doit amener le gouvernement à suspendre le déploiement de la nouvelle réglementation d'assurance chômage, et annuler les décisions déjà appliquées au 01/10 et au 01/12/2021. Les contrôles de recherche d'emploi doivent également être suspendus. Ces deux mesures engendrant trop de flux à l'accueil.

## Pour la CGT,

L'urgence est à protéger la santé des salariés et de l'ensemble de la population,

L'urgence est à convaincre et non contraindre s'agissant de la vaccination,

L'urgence est à la solidarité internationale par la levée des brevets,

L'urgence est à renforcer l'hôpital public,

L'urgence est à reconnaître le travail par l'augmentation des salaires.

La direction régionale est toujours fière d'annoncer qu'elle est en avance de phase dans de nombreux domaines notamment concernant le taux de chômage et l'atteinte des indicateurs.

Au regard de la situation actuelle, il est plus qu'urgent qu'elle prouve qu'elle peut également l'être dans la gestion de la crise sanitaire.